

2ème tour des élections municipales

Le Premier Ministre a annoncé la tenue du second tour des élections municipales pour le dimanche 28 juin 2020.

A Bois-le-Roi comme pour le premier tour, où le scrutin s'est déroulée avec des mesures de protection des électeurs et des assesseurs, le deuxième tour fera l'objet de toute notre vigilance quant au respect des prescriptions et recommandations sanitaires.



Dimanche 28 juin 2020